



TERRITOIRE PILOTE

TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

PROJET DE FICHES ACTIONS

Dispositif financé par :  Région
PAYS
de la
LOIRE

ACTION N°1 – INTITULE : CARNET D'ENTREPRENDRE : UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE

Contexte et objectifs	<p>La transmission des exploitations passe par une bonne anticipation des cédants mais également par une bonne préparation des porteurs de projets.</p> <p>Le parcours à l'installation peut s'avérer long et complexe pour les porteurs de projets. Ils sont amenés à rencontrer de nombreux partenaires de l'installation pour concrétiser leur projet. Par ailleurs, les lourdeurs administratives sont souvent pointées du doigt.</p> <p>La préparation des rendez-vous partenaires est pour beaucoup une faiblesse, et peut avoir des conséquences directes sur l'installation. La fragilité de certains dossiers peut amener les partenaires et/ou les cédants à ne pas s'engager.</p> <p>La transmission des exploitations passe donc aussi par une bonne préparation des porteurs de projets.</p> <p>En Mayenne, en 2021, 280 porteurs de projets ont été reçus au Point Accueil Installation (26 de plus qu'en 2020), 152 Parcours Personnalisés de Professionnalisation (PPP) ont été agréés pour seulement 95 installations concrétisées avec les aides.</p> <p>L'objectif de cette action est de donner des outils aux porteurs de projets afin qu'ils professionnalisent leur prise de contact avec les cédants et leur rendez-vous partenaires. Le résultat attendu est d'augmenter le taux de concrétisation.</p>
Description de l'action	<p>L'action se décline en deux temps :</p> <p>1. <u>Travail de création d'un carnet d'entreprendre</u></p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Professionnalisation de la démarche▪ Gain de temps pour les porteurs de projets, les cédants et les partenaires▪ Anticipation et consolidation des démarches <p>Etape 1 : Identifier les éléments et données à « collecter » pour construire la trame auprès des acteurs du territoire</p> <p>Etape 2 : Lister les thématiques et les éléments à intégrer au Book (du parcellaire à l'étude de marché)</p> <p>Etape 3 : Travailler sur le graphisme de cet outil</p> <p>Cet outil personnalisable doit être amendé régulièrement par le porteur de projet en fonction de l'évolution de son projet et de l'avancée de ses démarches.</p> <p>Le book n'a pas vocation à faire doublon avec les outils du parcours à l'installation. Il a pour but de s'inscrire dans une démarche de réflexion et d'être partagé avec le cédant et les partenaires.</p> <p>2. <u>Travail de valorisation du Carnet d'entreprendre (accompagnement sur la posture)</u></p> <p>Objectif : Permettre au futur porteur de projet de valoriser le Book et d'adopter une « posture » plus professionnelle vis-à-vis des structures et des partenaires qui accompagnent son projet : cédant, banques, collecteurs...</p> <p>Etape 1 : Atelier de prise en main du book</p> <p>Etape 2 : Phase d'entraînement auprès d'un jury « neutre » (avec regard extérieur)</p> <p>Etape 3 : Désignation de 2-3 référents/facilitateurs professionnels pour accompagner et guider le porteur de projet (gain de temps et consolidation du projet).</p> <p>3. <u>Diffusion de l'outil</u></p> <p>Chaque partenaire du territoire aura à disposition une version vierge de l'outil et sera garant de la bonne diffusion et de la bonne utilisation de celui-ci.</p>

	Une version numérique sera disponible sur le site de la Communauté de communes et accessible à tous.
Bénéficiaires finaux	Tous les porteurs de projets
Pilote(s)	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Partenaires opérationnels	Membres du GALC travaillant sur l'axe installation : Communauté de communes du Pays de Craon, Jeunes Agriculteurs, Crédit Agricole, CERFRANCE, Hautbois, Terrena, ADEARM, CIAP, CIVAM Bio <i>(Partenaires engagés dans la conception et la réflexion du projet aux côtés du(es) pilote(s) : participation au comité de pilotage par exemple)</i>
Partenaires mobilisés	Tous les partenaires du Territoire ayant participé aux GALC
Durée et calendrier de réalisation	De juin 2023 à décembre 2025 30 jours au global dont 10 jours en 2023 pour créer le book et l'expérimenter auprès des porteurs de projets. 2 000 € de frais directs pour la création du support (book)
Résultats attendus	Des porteurs dans une posture de chef d'entreprise face aux partenaires. Gain de temps dans la présentation du projet Argumentaire construit. Apporter un cadre et des outils permettant une sérénité lors des rendez-vous professionnels.
Indicateurs de réalisation	Réalisation du support (book) Nombre de books diffusés Nombre de partenaires diffusant l'outil
<p>Pour les actions de promotion (salons par exemple, actions de communication...), merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p>L'action de promotion concerne des produits agricoles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Commentaires :.....</p> <p>Si oui : ces produits sont-ils couverts par un/des systèmes de qualité ? <input type="checkbox"/> oui Précisez le(s)quel(s) :..... <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>Pour les actions de conseil et de formation ou incluant du conseil et de la formation, merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Mon organisme dispose des ressources adéquates en termes de qualification du personnel et de formation régulière</p> <p><input type="checkbox"/> L'accès au service de conseil/ formation n'est pas subordonné à l'affiliation à mon organisme</p>	

ACTION N°2 – INTITULE : OSE TON JOB EN AGRICULTURE

Contexte et objectifs	<p>Suite au repérage des exploitations à transmettre, mené en 2020 sur le territoire du Pays de Craon, un enjeu majeur est apparu pour le maintien de l'élevage sur le territoire et le renouvellement des exploitations dans les années à venir.</p> <p>En 2021 à l'échelle des Pays de la Loire sur 181 installations en production laitière, 31 nouveaux installés ont repris seuls une exploitation et 140 se sont installés en association sur des exploitations comprenant 2 à 3 associés. Il s'agit pour 80 % d'associations familiales.</p> <p>Parmi les exploitations en recherche d'un associé, 65 % d'entre elles produisent du lait.</p> <p>Il s'agit donc de rendre attractif l'ensemble de la démarche de reprise d'activités agricole et de :</p> <ul style="list-style-type: none">- valoriser et diffuser de l'esprit d'entreprendre incontournable pour tout porteur de projet,- valoriser la démarche de reprise d'exploitation agricole,- démontrer l'intérêt de travailler dans le monde agricole.
Description de l'action	<p>OSE TON JOB EN AGRICULTURE</p> <p>Cette action se décompose en deux étapes clés :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Tour de table des partenaires de l'emploi : Pole emploi, Service de remplacement, ANEFA, GEDAR, Agri Intérim... Ces structures ont les mêmes difficultés pour recruter, mais ne mènent pas d'actions ensemble. Le Pays de Craon souhaite mettre autour de la table l'ensemble des acteurs afin de construire un plan d'action commun. Afin de les fédérer autour d'un projet commun, une première action leur sera proposée : Ose ton job en Agriculture➤ Mise en œuvre du dispositif Ose ton Job en agriculture : fin d'année 2023 (potentiellement le jour des Fermes Ouvertes organisées par la Chambre d'agriculture), le Pays de Craon organisera sur une exploitation un atelier Ose ton Job en Agriculture. Il s'agira de réaliser une animation à destination du grand public qui permette de répondre aux objectifs suivants :<ul style="list-style-type: none">- valoriser et diffuser l'esprit d'entreprendre incontournable pour tout porteur de projet,- valoriser la démarche de reprise d'exploitation agricole,- démontrer l'intérêt de travailler dans le monde agricole. <p>Afin de permettre aux agriculteurs d'échanger avec d'autres entrepreneurs sur des thématiques communes et notamment celles de l'emploi, le Pays de Craon va expérimenter une ouverture du club des entrepreneurs aux agriculteurs (dans la section moins de 10 salariés).</p> <p>Par ailleurs, un volet agriculture sera intégré au site internet « Travailler en Pays de Craon ».</p>
Bénéficiaires finaux	Exploitants avec salariés Exploitants souhaitant embaucher un salarié
Pilote(s)	Communauté de communes du Pays de Craon
Partenaires opérationnels	Club des entrepreneurs, ANEFA, Pole Emploi, GEDAR, Agri Intérim, Service de remplacement
Partenaires mobilisés	Tous les partenaires du Territoire ayant participés aux GALC
Durée et calendrier de réalisation	Novembre/Décembre 2023

Résultats attendus	Un taux de renouvellement des exploitations en élevage plus important Une offre salariale correspondant à la demande du territoire Des porteurs de projets sereins dans la reprise d'une exploitation grâce au vivier de salariés présents sur le territoire
Indicateurs de réalisation	Nombre d'agriculteurs présents dans le club des entrepreneurs Nombre de participants au dispositif Ose Ton Job en Agriculture
<p>Pour les actions de promotion (salons par exemple, actions de communication...), merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p>L'action de promotion concerne des produits agricoles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Commentaires :.....</p> <p>Si oui : ces produits sont-ils couverts par un/des systèmes de qualité ? <input type="checkbox"/> oui Précisez le(s)quel(s) :..... <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>Pour les actions de conseil et de formation ou incluant du conseil et de la formation, merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Mon organisme dispose des ressources adéquates en termes de qualification du personnel et de formation régulière</p> <p><input type="checkbox"/> L'accès au service de conseil/ formation n'est pas subordonné à l'affiliation à mon organisme</p>	

ACTION N°3 –INTITULE : TRANSMI-SCORE : LE DIAGNOSTIC DE TRANSMISSIBILITE DE SON EXPLOITATION AGRICOLE

<p>Contexte et objectifs</p>	<p>Les facteurs de réussite d'une transmission sont l'anticipation des démarches. Il n'est pas nécessaire d'attendre une date de départ ou la projection d'un potentiel repreneur pour élaborer une stratégie d'arrêt d'activité. La transmission est un sujet majeur dans toutes les décisions prises lors de la carrière d'un exploitant. Elaborer un diagnostic transmission avec approche globale aura plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les potentiels de son exploitation - faciliter la projection pour les porteurs de projets. <p>Les délais imposés par les cédants lors de la transmission impactent les projets d'installation qui sont de moins en moins anticipés : 38 % des porteurs de projets ont une date prévisionnelle d'installation annoncée au Point Accueil Installation (PAI) de moins de 12 mois et 34 % de 12 à 24 mois (source Observatoire installation transmission 2021).</p> <p>Cette fiche action doit permettre aux cédant d'intégrer une réelle stratégie de transmission en leur mettant un outil opérationnel et évolutif.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>1- Benchmark (veille, état des lieux de ce qui existe)</p> <p>2- Création de l'outil transmi'score qui élabore un diagnostic de transmissibilité de l'exploitation. Ce diagnostic sera réalisé d'après un système de notation sur chaque niveau et sera communiqué par la suite dans l'offre des cédants auprès des porteurs de projets. Ex : RDI, panneaux en collaboration avec les mairies, Réseaux sociaux, ect</p> <p>Cette grille de notation comportera un système de points cumulés pour un résultat d'une lettre semblable au nutri-score.</p> <p>L'analyse portera sur plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de spécialisation ▪ Foncier (ex : surface accessible des bâtiments/surface totale de l'exploitation) ▪ Prix (ex : Valeur patrimoniale, économique) ▪ Viabilité économique ▪ Environnement de l'exploitation (CUMA, école, santé, dynamique territoriale) ▪ Autonomie (fourrager, épandage,) ▪ Les évolutions possibles de l'outil (autre production possible) ▪ Etat général de l'exploitation (ex : vétusté, amiante, ...) ▪ Temps de travail / Réseau d'entraide ▪ Réseau environnemental (haies, biodiversité, bas carbone...) <p>Cette liste de critères sera complétée au démarrage de l'action.</p> <p>3- Expérimentation de l'outil sur le territoire auprès des cédants</p> <p>L'outil sera valorisé auprès des agriculteurs dès 55 ans. Au-delà d'un diagnostic d'exploitation, cet outil est la base de l'élaboration d'une stratégie de transmission.</p> <p>La promotion de l'outil sera effectuée lors de la rédaction de l'offre au RDI ou au préalable lors d'un point étape transmission.</p> <p>Cet outil pourra être intégré sur les panneaux (cf fiche « De l'affiche au Portail »).</p>
<p>Bénéficiaires finaux</p>	<p>Tous les cédants et porteurs de projets</p>
<p>Pilote(s)</p>	<p>Chambre d'agriculture des Pays de la Loire</p>
<p>Partenaires opérationnels</p>	<p>Membres du GALC : ADEARM, Communauté de communes du Pays de Craon, Jeunes Agriculteurs, Crédit Agricole, OP des trois Rivières, CERFRANCE, Terrena</p>

Partenaires mobilisés	Tous les partenaires du Territoire ayant participé aux GALC
Durée et calendrier de réalisation	De juin 2023 à décembre 2025
Résultats attendus	Sensibilisation des cédants dans les atouts et point à améliorer de l'offre de reprise Amélioration de la lecture des offres par les porteurs de projet
Indicateurs de réalisation	Nombre de Transmi-score réalisés
<p>Pour les actions de promotion (salons par exemple, actions de communication...), merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p>L'action de promotion concerne des produits agricoles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Commentaires :.....</p> <p>Si oui : ces produits sont-ils couverts par un/des systèmes de qualité ? <input type="checkbox"/> oui Précisez le(s)quel(s) :..... <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>Pour les actions de conseil et de formation ou incluant du conseil et de la formation, merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Mon organisme dispose des ressources adéquates en termes de qualification du personnel et de formation régulière</p> <p><input type="checkbox"/> L'accès au service de conseil/ formation n'est pas subordonné à l'affiliation à mon organisme</p>	

<p>Contexte et objectifs</p>	<p>La formation, un levier majeur pour le renouvellement des générations : d'une installation réussie à une exploitation performante ! Être agriculteur aujourd'hui, c'est piloter un système capable de se confronter à des contraintes économiques, sociales ou encore climatiques de plus en plus marquées. Faire face à ces pressions extérieures requière un niveau de technicité, de gestion et de vision stratégique de plus en plus pointu pour les exploitants agricoles. L'un des leviers à activer afin d'optimiser ces champs de compétences réside dans la formation des exploitants agricoles, du projet d'installation à la transmission de son exploitation.</p> <p>Pourquoi la formation est-elle un enjeu crucial pour la transmission ? La formation assure un niveau de compétences des installés, clarifie leurs objectifs d'exploitation et concourt à une reprise durable des exploitations agricoles sur le long terme. La formation des exploitants déjà en place contribue à une meilleure performance des systèmes tout au long de leur vie et dans une optique de transmission future.</p> <p>Le besoin en formation agricole est là, et il est nécessaire !</p> <p>1- Un premier besoin de formation concerne les porteurs de projet agricoles. Les chiffres 2021 issus du Point Accueil Installation Pays de la Loire permettent plusieurs constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des porteurs de projet sont éloignés du monde agricole (54% des porteurs de projets de sont pas issus du milieu agricole) ➤ Le niveau de formation des porteurs de projet est faible pour moitié d'entre eux (40 % des porteurs de projets ne possèdent pas le diplôme requis pour bénéficier des aides) ➤ Un niveau de formation minimum n'est pas exigible pour plus de la moitié des installations (54% d'installations non aidées). <p>Un deuxième besoin de formation concerne les exploitants agricoles déjà en place. Il s'agit de maintenir une posture de veille et d'ouverture de l'exploitant pour mettre en place une stratégie d'entreprise adaptée au contexte et à ses objectifs. Cela passe par une formation accrue en stratégie d'entreprise et en approche globale permettant de concilier finalités de l'exploitant et contraintes extérieures. <u>La formation transmission est très appréciée des cédants et permet d'amorcer leur démarche de transmission sereinement. Cependant, elle ne constitue pas un automatisme pour les agriculteurs. Cet outil permettrait de les alerter dès 55 ans et de les renvoyer vers les structures adaptées.</u></p> <p>L'objectif est donc double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part former les porteurs de projet dont le profil ne rentre pas dans les dispositifs de formation agricole déjà existants et nécessite un accompagnement dédié ; d'autre part accentuer la formation tout au long de leur carrière des exploitants déjà en place jusqu'à leur permettre une bonne transmission de leur exploitation et un départ à la retraite serein.
<p>Description de l'action</p>	<p>Les formations existent déjà mais il faut savoir capter les apprenants ce qui implique de les rendre conscients de leurs lacunes et des compétences à acquérir. Les dispositifs de formation agricole à destination de la première cible identifiée (porteurs de projet non agricoles) sont nombreux mais le manque réside dans un diagnostic précis des besoins de formation de cette cible.</p> <p>Cette fiche action permet la création d'un outil à destination des agriculteurs et des porteurs de projets déployable facilement sur le terrain.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'agriculteur ou le porteur de projet pourra, avec cet outil, réaliser un diagnostic initial de ses besoins en fonction de sa situation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Test de personnalité : Quel type d'agriculteur êtes-vous ?

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluation des compétences de l'agriculteur ou du porteur de projets : Pilotage, Technique, Gestion, Management, Commercialisation et Communication ○ Formalisation des objectifs du porteur de projet : Quels objectifs prioritaires ? Quelles contraintes externes ? Quel système adapté aux objectifs de l'exploitant et à son environnement ? <p>La mise en place de cette action nécessite la formalisation d'un outil de diagnostic initial. Cet outil sera utilisable par l'ensemble des professionnels de l'orientation et de la formation (Pôle Emploi...). En fin de diagnostic, l'analyse des données recueillies par l'outil générera un plan d'action de formation avec le renvoi vers les structures adaptées.</p> <p>L'outil sera élaboré en plusieurs phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Formalisation des critères de diagnostic : Bibliographie, consultation des professionnels du monde agricole et de la formation 2/ Formalisation de l'outil : Mise en place de l'algorithme 3/ Création de l'outil : Mise en ligne 4/ Communication sur l'outil : Diffusion auprès des structures de formation, actions de sensibilisation pour la prise en main de l'outil par ces structures <p>➤ Orientation du porteur de projet</p> <p><u>Pour les porteurs de projets :</u></p> <p>A l'issue du diagnostic initial, le besoin du porteur de projet est clarifié : connaissance de son profil et contour de son projet. Il devient possible d'évaluer son besoin et de formaliser un plan d'actions.</p> <p><u>Pour les exploitants en place et les cédants :</u></p> <p>Une fois installé, la prise de recul sur le système mis en place et sa cohérence avec les objectifs de l'exploitant est souvent manquante. L'un des enjeux réside dans l'accompagnement des exploitants pour une approche globale de leur système. Une des actions identifiées dans cette optique consisterait à proposer un accompagnement stratégique. Cet accompagnement permettrait au cédant de se questionner sur le système en place et d'évaluer les éventuels besoins pour le faire évoluer (si je souhaite transmettre mon outil de production, quelles adaptations, quelles orientations prendre en amont ?)</p> <p>Qu'il s'agisse des porteurs de projets ou des cédants, ce travail doit permettre de construire un plan d'actions à l'issue d'un diagnostic d'approche globale (finalités de l'exploitant, le système mis en place, quelle compatibilité ?). L'objectif est de les orienter soit vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un parcours de formation adapté ➤ les personnes ressources ou les structures adaptées ➤ un accompagnement stratégique personnalisé
Bénéficiaires finaux	Tous les agriculteurs du territoire en ciblant prioritairement les porteurs de projets et les cédants pour les accompagner sur les phases stratégiques.
Pilote(s)	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Partenaires opérationnels	Membres du Comité de pilotage. <i>(Partenaires engagés dans la conception et la réflexion du projet aux côtés du(es) pilote(s) : participation au comité de pilotage par exemple)</i>
Partenaires mobilisés	Ensemble des partenaires du Territoire ayant participé aux GALC
Durée et calendrier de réalisation	35 j de juin 2023 à décembre 2025 ➤ Création de l'outil – 10 j

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valorisation du diagnostic et travail d'orientation des exploitants (formation, conseil stratégique...) – 10 j ➤ Phase de test des différentes modalités d'accompagnement (formation, accompagnement stratégique, personnes ressources...) – 15 j
Résultats attendus	<p>Accompagner les exploitants pour sécuriser les choix stratégiques</p> <p>Réalisation des actions prévues au plan</p> <p>Amélioration de renouvellement des générations d'agriculteurs en accompagnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les porteurs de projets (cohérence globale entre le profil, les choix et les attentes) ➤ les cédants en amont sur des choix d'orientations, d'investissements... permettant de faciliter la transmission
Indicateurs de réalisation	<p>Nombre d'accompagnements réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de diagnostics ➤ Nombre de formations ➤ Nombre d'accompagnements stratégiques <p>Taux de réalisation des actions prévues</p> <p>Taux de renouvellement des actifs agricoles</p>
<p>Pour les actions de promotion (salons par exemple, actions de communication...), merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p>L'action de promotion concerne des produits agricoles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Commentaires :.....</p> <p>Si oui : ces produits sont-ils couverts par un/des systèmes de qualité ? <input type="checkbox"/> oui Précisez le(s)quel(s) :.....</p> <p><input type="checkbox"/> non</p>	
<p>Pour les actions de conseil et de formation ou incluant du conseil et de la formation, merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Mon organisme dispose des ressources adéquates en termes de qualification du personnel et de formation régulière</p> <p><input type="checkbox"/> L'accès au service de conseil/ formation n'est pas subordonné à l'affiliation à mon organisme</p>	

ACTION 5- INTITULE : DE L’AFFICHE AU PORTAIL !	
Contexte et objectifs	<p>Suite au repérage des exploitations menés en 2020 sur le Pays de Craon, le constat a été fait que les exploitations à transmettre n’était pas assez visibles pour les jeunes qui souhaitaient s’installer.</p> <p>Une bonne communication auprès des porteurs de projets permettra au cédant de créer des opportunités de reprise plus importantes.</p> <p>La proportion des porteurs de projet qui connaissent l’exploitation sur laquelle ils vont s’installer continue à diminuer. En 2021, lors du rendez-vous PAI, seul 56 % des porteurs de projet avaient identifiés leur lieu d’installation. (Source : observatoire transmission installation 2021)</p> <p>Aujourd’hui les exploitants ont besoin d’un accompagnement sur ce sujet, pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ils ne visualisent pas tous les atouts de leur exploitation, à mettre en évidence lors d’une vente ▪ Ils ne se sont pas formés pour accueillir des porteurs de projets lors des visites de l’exploitation ▪ Ils ne maîtrisent pas forcément les outils de communication numériques (référencement sur des sites internet, réseaux sociaux, vidéos de promotion...) ▪ Ils ne mobilisent pas suffisamment leur réseau en amont de la transmission <p>L’objectif de cette action est d’accompagner les futurs cédants dans la communication positive de leur exploitation afin de leur apporter plus d’opportunités et ainsi faciliter la reprise par un porteur de projet.</p>
Description de l’action	<p>Le projet consiste à installer un panneau synthétique à l’entrée des exploitations, signalant la volonté de transmettre l’exploitation.</p> <p>Ce panneau sera doté d’un QRCODE renvoyant vers un portail internet sur lequel les porteurs de projets pourront retrouver les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les points forts de l’exploitation (circuits de vente, foncier, fonctionnalité...) ▪ Les pistes d’évolutions futures (par exemple, adaptations possibles du système ou orientations vers d’autres types de productions) ▪ L’indicateur de durabilité/ transmi’score proposé par la fiche-action pourra y être intégré ▪ Les éléments concrets sur l’exploitation et le fonctionnement de l’exploitant en place « Voici ma journée type » (avec un emploi du temps type) <p>Ce portail internet est une plateforme permettant de mutualiser les outils d’accompagnement des différentes structures agricoles (par exemple, renvoi vers le RDI, partage de témoignages de cédants et de jeunes installés).</p> <p>Cette démarche s’inscrit dans une campagne de promotion de l’installation-transmission autour d’un slogan phare, par exemple : « J’ose l’installation ». Il est nécessaire de mobiliser les futurs cédants et les élus des communes.</p> <p>L’action se décline trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d’un flyer, d’une trame pour le panneau auprès d’une agence graphique et création du portail numérique. ▪ Construction d’un argumentaire pour les cédants avant la prospection ▪ Prospection des exploitations à transmettre : communication des partenaires terrain, des élus via la distribution d’un flyer. Possibilité de s’appuyer sur le repérage réalisé en 2020. ▪ Rencontre des exploitants et visite du site pour déceler tous les atouts et les potentialités de l’exploitation. Elle entrera dans le cadre d’un PAT ou PET. ▪ Réalisation du panneau et du descriptif sur le portail et mise en place des éléments. ▪ Création d’une formation afin de coacher les cédants dans la présentation de leur exploitation, financé dans le cadre de Vivéa.

Bénéficiaires finaux	Tous les futurs cédants et porteurs de projets
Pilote(s)	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Partenaires opérationnels	Membres du GALC, impliqués dans cette action
Partenaires mobilisés	Tous les partenaires du Territoire ayant participé aux GALC, notamment Elus, techniciens et organismes agricoles sur le terrain pour détecter les fermes potentielles.
Durée et calendrier de réalisation	Avril 2023 à décembre 2025 Réflexion et construction de la trame des supports : 5 jours Prospection des futurs cédants (37 communes) : 10 jours Réalisation du panneau et descriptif sur le portail : 0.75 jour par exploitation, 0.5 j de collecte de données et 0.25 j de mise en forme (10 exploitations test) : 11 j Bilan de l'expérimentation avec les cédants associés : 5 j (points forts, points faibles, pistes d'amélioration)
Résultats attendus	Couvrir au mieux l'ensemble des communes. Une mobilisation importante aura un impact significatif sur le territoire. Amener des opportunités d'installation aux futurs cédants.
Indicateurs de réalisation	Nombre de panneaux et d'exploitation valorisées sur le portail numérique Nombre d'exploitants présents en formation, feuille émargement
<p>Pour les actions de promotion (salons par exemple, actions de communication...), merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p>L'action de promotion concerne des produits agricoles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Commentaires :.....</p> <p>Si oui : ces produits sont-ils couverts par un/des systèmes de qualité ? <input type="checkbox"/> oui Précisez le(s)quel(s) :..... <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>Pour les actions de conseil et de formation ou incluant du conseil et de la formation, merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Mon organisme dispose des ressources adéquates en termes de qualification du personnel et de formation régulière</p> <p><input type="checkbox"/> L'accès au service de conseil/ formation n'est pas subordonné à l'affiliation à mon organisme</p>	

ACTION N°6- INTITULE : PODCAST : TRANSMISSION/REPRISE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN PAYS DE CRAON	
Contexte et objectifs	<p>Depuis plusieurs années, l'agriculture est un secteur d'activités peu attractif. Plusieurs raisons à cela : charge de travail, pénibilité, astreinte, rémunération, crise sanitaire, agribashing...</p> <p>Les médias et les agriculteurs eux-mêmes mettent en lumière les contraintes du métier en occultant les atouts. Aujourd'hui cela s'en ressent de part le manque d'intérêt du métier auprès du jeune public.</p> <p>Afin de transmettre les exploitations du Pays de Craon, il paraît essentiel de rendre attractif le métier d'exploitants agricoles en Pays de Craon</p>
	<p>L'action consistera à créer un outil de marketing territorial en lien avec les exploitations agricoles du territoire et leur transmission. Il s'agira de réaliser et de diffuser en podcast de capsules video sur l'activité d'exploitant agricole en Pays de Craon qui valorise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité agricole du territoire : valorisation des atouts et des potentialités dont recèle le territoire - les exploitants locaux : présentation de portraits d'exploitants locaux et de leur lien au territoire - la dynamique de transmission d'exploitations agricoles : témoignage de cédants, d'expérience de transmissions réussies et de partenaires qui ont accompagnés ces transmissions ou qui accompagneront les futures transmissions. <p>Ces capsules seront courtes et diffusées largement sur les réseaux sociaux et sur le site du Pays de Craon.</p>
Bénéficiaires finaux	Grand public, futurs repreneurs, investisseurs
Pilote(s)	Communauté de communes du Pays de Craon
Partenaires opérationnels	Membres du GALC en charge de la communication
Partenaires mobilisés	<i>Chambre d'agriculture, acteurs de la filière agricole</i>
Durée et calendrier de réalisation	Création des capsules vidéo : 6 mois Campagne de communication/diffusion : 10 mois
Résultats attendus	Valorisation de la filière agricole et du territoire du Pays de Craon
Indicateurs de réalisation	<p>Nombre de capsules vidéos réalisés</p> <p>Nombre de portraits ou vidéo réalisée</p> <p>Nombre de vues et de partages sur les réseaux sociaux</p> <p>Nombre de points d'affichage (visuels à l'appui)</p>
<p>Pour les actions de promotion (salons par exemple, actions de communication...), merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p>L'action de promotion concerne des produits agricoles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Commentaires :.....</p> <p>Si oui : ces produits sont-ils couverts par un/des systèmes de qualité ? <input type="checkbox"/> oui Précisez le(s)quel(s) :..... <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>Pour les actions de conseil et de formation ou incluant du conseil et de la formation, merci de répondre aux questions suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Mon organisme dispose des ressources adéquates en termes de qualification du personnel et de formation régulière</p> <p><input type="checkbox"/> L'accès au service de conseil/ formation n'est pas subordonné à l'affiliation à mon organisme</p>	

ACTION N°7 –INTITULE : FORUM INSTALLATION ET TRANSMISSION	
Cibles	Porteurs de projet agricoles (de tout horizon), futurscédants, élus locaux, acteurs de l'installation et la transmission dans le monde agricole
Contexte et objectifs	<p>Le nombre d'agriculteurs diminue en continu et le pronostic du « trois qui partent et un qui reprend » inquiète.</p> <p>Comment mieux anticiper son départ en retraite ? Comment mettre toutes les chances de côté pour l'installation ?</p> <p>Le monde agricole est difficile d'accès et les causes sont multiples : manque de transparence ou d'une visibilité exhaustive sur les démarches, pression foncière, lourdeur des investissements, ...</p> <p>L'objectif de cette action est de permettre aux futurs cédants et aux porteurs de projet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir des expériences proches de leur situation - Mieux connaître les étapes clés de l'installation et de la transmission - Trouver des idées, des conseils, des réponses à leurs questions, - Qui sait, trouver son cédant/repreneur !
Description de l'action	<p>L'action consiste à organiser en 2023 sur le territoire du Pays de Craon un Forum Installation et Transmission. Les éditions différentes ont accueilli entre 70 et 100 personnes. Le Forum Installation et Transmission est toujours un temps riche en échanges et en témoignages sur ces deux vastes thématiques, pour tous les concernés et curieux.</p> <p>Le Forum se déroulera en soirée et proposera des stands de partenaires, plusieurs interventions et témoignages dans la soirée.</p>
Pilote(s)	Civam Bio 53
Partenaires opérationnels	Partenaires du Réseau TACTS 53, élus, ...
Partenaires mobilisés	
Durée et calendrier de réalisation	Forum à l'automne 2023, format de 17h30 à 23h.
Résultats attendus	Réalisation du Forum Installation et Transmission
Indicateurs de réalisation	Réalisation du Forum Nombre de présents au Forum

ACTION N°8 – INTITULE: SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISES ET TERRITORIALISES	
Cibles	Cédants d'exploitations agricoles
Contexte et objectifs	<p>Dans les 10ans à venir, plus de 50% des exploitants agricoles du Pays de Craon seront en âge de cesser leur activité. L'installation et de ce fait la transmission des exploitations agricoles sont donc des enjeux majeurs à relever afin de conserver l'activité économique et l'attractivité du territoire.</p> <p>Les objectifs de cette action sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur l'anticipation des démarches de transmission - Mettre en lien les cédants et les élus du territoire - Mise en place d'actions adaptées aux différents profils de cédants
Description de l'action	<p>Suite au repérage réalisé sur le territoire du Pays de Craon par la Chambre d'agriculture en 2020 et à la connaissance des agriculteurs, élus et partenaires du territoire, il s'agira dans un premier temps d'élaborer une base de données des exploitants de + de 52 ans par commune du Pays de Craon.</p> <p>Dans un second temps, seront organisées des visites sur les exploitations avec un élu et l'accompagnatrice à la transmission de l'ADEARM pour informer les exploitants cédants de l'importance de préparer leur transmission (pour eux même, leur ferme et pour l'agriculture craonnaise) et des outils qui seront mis à leur disposition. Au cours de ces rencontres, les questionnements des cédants sur leur exploitation seront pris en compte et il leur sera remis en main d'un document synthèse des différentes actions à venir sur le territoire.</p> <p>Enfin, chaque cédant ayant des besoins différents, l'objectif est de mettre en œuvre différents événements collectifs (réunion d'information, cafés transmission, formation) sur le territoire afin que chacun puisse s'identifier au procédé qui lui convient et puisse entamer les démarches transmission. Des rendez-vous individuels seront également proposés pour plus de personnalisation dans le projet.</p>
Pilote de l'action	ADEARM
Acteurs à impliquer dans cette action	<p>Les exploitants à moins de 10ans de la cessation d'activité</p> <p>Les agriculteurs acteurs du territoire</p> <p>Les communes et leurs élus</p> <p>Les structures partenaires de l'exploitation et autres structures (ADEARM, Chambre d'agriculture, Safer, AFOC, CIAP, MSA, CUMAs, ...)</p>

<p>Durée et calendrier de réalisation</p>	<p>La présente proposition peut être enrichie d'animations supplémentaires ou d'autres partenariats suivant les besoins exprimés par la Communauté de communes du Pays de Craon.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Recensement des exploitations futures à céder par commune et élaboration d'une base de données grâce, notamment au repérage réalisé sur le territoire par la Chambre d'agriculture en 2020 et aux acteurs du territoire 2) Mise en place d'un calendrier de porte à porte aléatoire entre les élus et ADEARM 3) Réalisation de la prospection de terrain 4) Mise en place de cafés transmission et/ou de réunions d'information multipartenaires et/ou formations transmission multipartenaires (à redéfinir suivant les besoins exprimés)
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230327-DELIB20230327-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

